

Quelques documents sur la mobilité sociale

Document 1 :

Les grandes écoles, institutions spécifiquement françaises, sont souvent présentées comme le creuset de la formation des élites dirigeantes de la nation. Unique voie d'accès, le concours d'entrée y exerce une sélection sévère censée reposer sur le seul mérite individuel. Or les grandes écoles sont régulièrement accusées de favoriser la reproduction sociale des élites en accentuant encore davantage les inégalités sociales de réussite scolaire, notamment par rapport aux troisièmes cycles universitaires dont les conditions d'accès sont théoriquement moins drastiques.

Une analyse portant sur l'origine sociale des élèves ayant accédé à ces grandes écoles des années 1940 aux années 1980 souligne la permanence d'une sélection sociale et culturelle très marquée. Les fils de cadres et d'enseignants ont toujours beaucoup plus de chances d'intégrer une grande école que les enfants issus des milieux populaires dans une période caractérisée par la généralisation de la scolarisation dans l'enseignement secondaire et ayant connu de nombreux changements dans la stratification sociale. En termes de chances relatives d'accès selon son milieu social d'origine, la base sociale de recrutement des grandes écoles semble même se resserrer dans les années 1980 après avoir connu une relative démocratisation à l'image de l'ensemble de l'enseignement supérieur. Cette accentuation des inégalités d'accès aux grandes écoles peut trouver son explication à la fois dans le renforcement de leur propre sélectivité afin d'en préserver la spécificité et dans la plus grande ouverture des troisièmes cycles universitaires qui proposent de plus en plus de formations professionnalisantes.

Valérie Albouy et Thomas Wanecq : « Les inégalités sociales d'accès aux grandes écoles », Economie et statistique, n° 361, 2003

Document 2 :

- Alors que nous avons longtemps vécu sur la confiance dans l'avenir, dans l'idée que demain serait meilleur qu'aujourd'hui, la tendance se renverse et nombre de Français pensent que demain sera pire qu'aujourd'hui et que nos enfants vivront plus mal que nous. En 2004, 60 % des Français se déclarent optimistes pour leur propre avenir alors qu'ils ne sont que 34 % à l'être pour ce qui est de l'avenir de leurs enfants. Ce sentiment ne procède pas d'un appauvrissement général (le niveau de vie moyen a sensiblement augmenté durant les vingt dernières années), mais de la crainte que le long processus de promotion et de mobilité sociale se retourne en menaces de chute et de déclassement, menaces d'autant plus mal vécues qu'elles prennent place dans une "société de classement" marquée par le souci de la sélection et de la hiérarchisation.

Cette crainte est fondée : l'écart de revenus entre les trentenaires et les quinquagénaires n'a cessé de se creuser en faveur des plus âgés, passant de 15 % dans les années 1970 à 40 % aujourd'hui. Il fonde la conviction selon laquelle les nouveaux venus seront plus mal traités que les anciens. Le risque de la chute sociale remplace la confiance dans un "ascenseur" permettant à chaque génération de monter, ne serait-ce que d'un étage.

- Ce sentiment de déclassement prend racine à l'école qui s'est longtemps appuyée sur la certitude que les études "payaient", certitude forgée à l'âge de l'élitisme républicain quand, les diplômes scolaires étant relativement rares, les enfants du peuple qui les obtenaient étaient sûrs de monter dans l'échelle sociale. Elle s'est renforcée après les années 1950, tant que la multiplication du nombre des diplômés était parallèle à celle des emplois qualifiés. Durant près de vingt-cinq ans, l'ascenseur social a donc fonctionné sans faiblir pour ceux qui

obtenaient des diplômes. Aujourd'hui encore, les jeunes diplômés s'insèrent mieux dans l'emploi que ceux qui n'ont pas de qualification scolaire. Mais cette loi générale présente de nombreuses failles : les emplois qualifiés ayant crû beaucoup moins rapidement que les diplômés, de plus en plus de jeunes scolairement qualifiés n'accèdent pas aux emplois auxquels ils pensaient pouvoir prétendre.

Parmi les jeunes quittant l'école avec le baccalauréat à la fin des années 1960, soit environ 18 % d'une classe d'âge, 70 % devenaient cadres ou accédaient aux professions intermédiaires. Aujourd'hui, cette probabilité est tombée à 25 % alors que près de 70 % d'une classe d'âge est titulaire de ce même diplôme. Plus encore, une enquête récente de l'Agence pour l'emploi des cadres (APEC) indique que, parmi les jeunes titulaires d'un bac + 4 et occupant un emploi, un tiers deviennent employés.

- L'ampleur de ce déclassement a plusieurs conséquences :

- D'abord, dans le même univers de travail, l'adéquation entre le diplôme et l'emploi est de moins en moins assurée, et la qualité des emplois que l'on propose à ces jeunes plus instruits a souvent de quoi les rendre amers. Pensons aux "intellos précaires" qui se multiplient.

- Ensuite, les rapports entre les générations s'en trouvent profondément déséquilibrés. Les enfants du baby-boom ont bénéficié, à la fois, de la massification scolaire et de la forte croissance des emplois qualifiés, alors que leurs propres enfants, et bientôt leurs petits-enfants, doivent posséder beaucoup plus de diplômes pour espérer retrouver la position de leurs aînés.

- Enfin, si le déclassement touche toutes les catégories sociales, il le fait de manière très inégalitaire. D'une part, les petites différences entre les diplômés deviennent de grandes différences lors de l'entrée dans l'emploi. D'autre part, *quand le lien entre le diplôme et l'emploi se distend, le capital social, les relations et l'entregent jouent un rôle grandissant dans l'accès aux contrats d'apprentissage, aux stages, aux entretiens d'embauches...* Et au bas de l'échelle, il arrive que certains jeunes découvrent que les diplômés ne préservent pas du plafond de verre de la ségrégation et de la mauvaise réputation des quartiers difficiles.

- Cette expérience reste douloureuse. Pourquoi avoir fait tant d'études, pourquoi avoir imposé tant de sacrifices à sa famille, si c'est pour occuper des emplois très inférieurs aux ambitions et aux espérances forgées durant les années de formation ? Bien souvent, les jeunes ont le sentiment d'avoir été trompés par le système scolaire et cette déception n'est pas sans effets sur l'école elle-même. On sait que dans les quartiers les plus sensibles, l'amertume peut laisser place à la violence.

Comment maintenir la foi dans la justice du mérite scolaire quand les méritants eux-mêmes finissent par perdre ? L'affirmation réitérée selon laquelle l'allongement des études et l'élévation du niveau de qualification scolaire sont un bien en soi repose à la fois sur des évidences et sur des illusions.

- Le déclassement n'est pas qu'une affaire de diplômes et de mobilité sociale limitée. Il est dominé par la crainte de la chute, et cela à tous les niveaux de la société. A la concurrence de ceux qui voulaient monter se substitue l'hostilité de ceux qui craignent de chuter. Dans les classes moyennes, la peur de la chute se manifeste par des phénomènes de fermeture et d'évitement tout aussi marquants. De manière moins politique, les catégories sociales qui en ont les moyens se regroupent et évitent celles qui pourraient les entraîner dans leur chute. Les plus riches colonisent les centres-villes pendant que les classes moyennes fuient les banlieues difficiles, quitte à payer cette protection par de longues heures de transport.

L'observation des stratégies de choix des établissements scolaires est à cet égard sans ambiguïtés : chacun cherche à fuir la catégorie sociale inférieure dont la fréquentation pourrait, pense-t-on, provoquer le déclassement de ses propres enfants. Aussi assistons-nous à un paradoxe étonnant : alors que la culture de masse et les convictions démocratiques nous rapprochent, chacun cherche à se protéger de ceux qui pourraient le faire descendre.

- Au-delà de la seule question technique de savoir combien d'individus montent et combien descendent les échelles de la structure sociale, l'accroissement du risque de déclassement transforme profondément nos représentations de la vie sociale. Quelle croyance partagée peut remplacer la confiance dans le progrès quand les schémas hérités des Trente Glorieuses relèvent de l'illusion nostalgique ? Quelles sont les politiques sociales les plus justes possibles quand le déclin de la croissance conduit à partager des sacrifices et des pertes bien plus que des bénéfices ? Enfin, et la question irrigue désormais la totalité de nos débats, que sont la nation et la citoyenneté quand l'Etat et les classes dirigeantes nationales ne paraissent plus maîtriser l'avenir ?

François Dubet et Marie Duru-Bellat, « Déclassement : quand l'ascenseur social descend », LE MONDE, 23.01.06

Document 3 :

La mobilité professionnelle peut être mesurée par la fréquence des changements d'entreprise ou de catégorie socioprofessionnelle. Les transformations du marché du travail ont conduit à sa nette intensification de 1985 à 1993, surtout pour les moins de 40 ans. L'essentiel des trajets s'effectue entre catégories voisines.

La mobilité sociale ascendante a augmenté pour les deux sexes, mais aussi la mobilité sociale descendante, principalement chez les femmes. Les hommes demeurent cependant plus mobiles que les femmes. Leurs mouvements professionnels s'effectuent principalement selon trois filières de promotion : la mise à son compte, la filière administrative (itinéraire reliant les employés aux cadres administratifs), et la filière technique (des ouvriers qualifiés vers les techniciens, et de ces derniers vers les ingénieurs). La mobilité professionnelle des femmes a crû plus rapidement que celle des hommes, mais elle conserve toujours une configuration spécifique : la filière administrative, en entreprise ou dans la fonction publique, demeure la seule voie notable de promotion.

Sur l'ensemble d'une carrière, le brassage professionnel demeure finalement intense, même s'il résulte, pour l'essentiel, d'une succession de mouvements professionnels de faible amplitude tout au long de cette carrière. Par ailleurs, la mobilité est toujours sensiblement plus favorisée par une formation initiale générale que par une formation technique.

INSEE : Communiqué de presse de présentation du numéro 331 d'Economie et statistique, 22 juin 2000

Document 4 :

Si la plupart des ouvriers souhaitent aujourd'hui que leurs enfants échappent aux emplois d'exécution, ils espèrent aussi souvent qu'ils exercent le métier qui leur plaira, pourvu qu'ils réussissent leurs études. Intégrant le nouveau rôle des titres scolaires dans le modelage des trajectoires sociales, les ouvriers placent de plus en plus l'école au centre de leurs stratégies éducatives. Enjeu incontournable pour l'avenir de la lignée, la prolongation des études s'inscrit dans une dynamique intergénérationnelle : l'espoir des ouvriers que leurs enfants réalisent par la voie scolaire ce dont ils ont rêvé pour eux-mêmes témoigne ici d'une reprise des aspirations d'une génération à l'autre.

Mais si les diplômes sont de plus en plus nécessaires pour garantir une bonne insertion, ils sont aussi de moins en moins suffisants, ce qui peut conduire les parents à s'investir dans les stratégies d'accès à l'emploi de leurs enfants. L'implication des parents pour permettre aux enfants d'obtenir un emploi perdure dans le monde ouvrier. Un quart des enfants d'ouvriers nés entre la fin de la guerre et le milieu des années 1970 ont ainsi reçu une aide de leurs

parents pour accéder à un emploi. La mobilisation des relations des parents donne des résultats ambivalents : si elle permet peut-être d'éviter le chômage aux enfants les moins diplômés, elle augmente les risques de devenir ouvrier et ne modifie pas significativement les chances d'atteindre des positions de cadre supérieur ou de profession intermédiaire.

Sans contester les clivages entre générations, cet article les relativise en soulignant qu'au-delà des tensions ou incompréhensions entre parents et enfants, les aspirations des uns et des autres s'inscrivent dans une même histoire familiale où les deux générations se rejoignent dans l'appropriation des enjeux scolaires.

Tristan Pallouec : « Les familles ouvrières face au devenir de leurs enfants », *Economie et statistique*, n° 371, 2004

Document 5 :

Les descendants de cadres sont-ils avantagés par rapport aux descendants d'ouvriers en termes de niveau de vie ? Cette question amène à analyser les distributions de revenus offertes aux ménages selon la catégorie socioprofessionnelle du père du chef de famille. Ces distributions de revenus sont assimilées à des loteries dont le rendement et le risque font l'objet d'estimations à partir des cinq vagues des enquêtes *Budget de Famille* réalisées entre 1979 et 2000. La comparaison de ces loteries permet d'évaluer le degré d'inégalité des chances.

L'inégalité des chances de revenu n'a pas disparu au cours des deux dernières décennies et cette persistance provient en grande partie des écarts de revenus espérés. Les écarts de risque inhérent à chaque loterie sont en effet de faible ampleur. En 2000, un descendant de cadre peut espérer bénéficier d'un niveau de vie de 50 % supérieur à celui d'un descendant d'ouvrier. L'écart a diminué de 20 points en vingt ans. En revanche, les descendants de non-salariés, et en particulier ceux des agriculteurs, ont de meilleures perspectives de revenu qu'auparavant. Au total, la hiérarchie des revenus selon l'origine sociale a peu changé mais s'est resserrée. Les résultats plaident donc pour une réduction du degré de l'inégalité des chances. Cette évolution du revenu espéré est décomposée entre mobilité sociale et évolution du revenu par catégorie socioprofessionnelle : l'amélioration des perspectives des descendants d'indépendants et d'agriculteurs provient surtout d'une rémunération accrue des métiers auxquels ils se destinent. À l'opposé, l'érosion de l'avantage des descendants de cadres traduit leur difficulté croissante à rester dans leur groupe social d'origine, en dépit de l'augmentation de la proportion de cadres dans la population. L'inégalité des chances provenant de la CSP du père ne contribue que pour une part assez faible à l'inégalité globale. Cette part a tendance à diminuer au cours du temps.

Arnaud Lefranc, Nicolas Pistolesi et Alain Trannoy : « Le revenu selon l'origine sociale », *Economie et statistique*, n° 371, 2004

Document 6 :

Au-delà du chômage et du temps partiel subi, le « déclassement » peut constituer une autre forme de sous-utilisation des compétences humaines sur le marché du travail. Le déclassement caractérise la situation des personnes « sur-diplômées » par rapport à l'emploi qu'elles occupent. Pour les jeunes, compte tenu de la forte croissance de l'offre de main-d'œuvre diplômée relativement à celle de la demande de travail qualifié, on peut penser que de telles situations se sont développées au cours des dernières décennies. Si, d'un point de vue humain, ces situations de déclassement peuvent être difficilement vécues, d'un point de vue économique, elles signifient également l'existence de ressources inexploitées. Mesurer l'ampleur du déclassement et apprécier son évolution dans le temps supposent toutefois de

pouvoir fixer une norme d'adéquation entre catégories de diplômes et d'emplois, entreprise pour le moins délicate. Plusieurs approches complémentaires du déclassement des jeunes diplômés sont néanmoins envisagées : la première est basée sur une norme statistique d'adéquation entre diplôme et catégorie socioprofessionnelle, la deuxième sur le sentiment de la personne interrogée d'être ou non déclassée, la troisième sur la valorisation relative des personnes, en termes de salaire, par rapport aux personnes moins diplômées. Ces différentes approches incitent toutes à considérer le déclassement comme un phénomène non négligeable. La conjoncture joue un rôle important dans son ampleur ainsi que dans les possibilités de reclassement des individus déclassés. Des facteurs individuels peuvent être aussi déterminants. Les jeunes au chômage un an auparavant risquent davantage d'être déclassés. Le déclassement des jeunes femmes est aussi plus persistant que celui des jeunes hommes.

Emmanuelle Nauze-Fichet et Magda Tomasini : « Diplôme et insertion sur le marché du travail : approches socioprofessionnelle et salariale du déclassement », *Economie et statistique*, Economie et statistique, n° 354, 2002

Document 7 :

« La réussite sociale produit à la fois des troubles identitaires très forts, décrits notamment par Richard Hoggart à travers son analyse des « boursiers » (Hoggart 1957), par Vincent de Gauléjac et son analyse de la *Névrose de classe* (Gauléjac 1987) ou, de manière plus autobiographique, par Annie Ernaux dans ses romans (Ernaux, 1974, 1983, 1997) ; mais elle produit aussi un sentiment de grandeur, parfois envié et jaloué, voire magnifié, qui trouve l'une de ses multiples incarnations dans les pages du journal *Le Parisien/Aujourd'hui en France* qui depuis le 3 janvier 2006 publie dans ses pages économie une rubrique intitulée « chaque jour, un parcours réussi », rubrique signalée par un pouce levé surmonté de l'inscription « je m'en suis sorti ». L'analyse de l'expérience de la mobilité sociale doit donc être capable de prendre en compte cette double dimension de la réussite, sans céder à la tentation de ne mettre en avant que les effets « anomiques » de celle-ci, ou à la tentation de penser que les « transfuges de classe » sont condamnés à subir sans cesse, tels des Don Quichotte, les aléas d'un effet d'hystérésis, contrecoup de leur inadéquation au lieu et au milieu dans lequel ils se trouvent (...) il serait en effet illusoire de croire que le changement de statut social s'accompagne d'une conversion identitaire totale, ou d'un échec programmé de cette conversion. »

Jules Naudet : « L'expérience de la mobilité sociale ascendante. Les deux visages de la réussite sociale », *Observatoire sociologique du changement*, Notes et documents n° 2007-03, juin 2007